

## rapport financier

# Présentation au congrès 2011

*Le présent rapport est le premier qui s'inscrit dans les nouvelles modalités d'approbation des comptes que vous avez approuvées au congrès 2010 et le calendrier qui en découle. Ainsi, dès cette année et conformément au mandat que vous avez donné, le bureau national a arrêté les comptes 2010 en juin et proposé le projet de budget 2012, et la commission exécutive les a approuvés en septembre. Le congrès se prononcera sur le niveau des cotisations.*

*Nous publions dans le présent rapport un compte de trésorerie analytique qui permettra aux sections de prendre connaissance de l'exercice budgétaire et s'exprimer sur sa réalisation.*

### La certification des comptes

Nous vous l'avions annoncé. Elle sera effective en 2012. La FEETS s'y est prêtée dès l'exercice 2010 en faisant appel à un cabinet d'expert comptable pour établir ses documents comptables et à un commissaire aux comptes pour la certification.. Pour notre part, nous nous sommes fixés comme objectif de ne pas solliciter d'intervenant extérieur dans un premier temps pour établir ces documents, mais cela suppose une acculturation à la comptabilité générale et une maîtrise des techniques et des outils. L'apprentissage est exigeant en temps, semé d'embûches.

J'ai passé beaucoup de temps à l'apprentissage, au suivi de la comptabilité et à l'élaboration du compte de résultat et du bilan 2010, avec des temps de doutes, de recherches, de vérifications et de corrections d'erreurs, faute de maîtriser notre nouvel outil informatique et de solliciter l'ensemble des traitements qu'il permet.

J'ai pour ambition de bâtir une comptabilité stabilisée et structurée permettant de profiter au maximum des possibilités de notre logiciel, notamment en ce qui concerne l'élaboration du bilan et le rapprochement bancaire que je continue de faire manuellement.

Il reste à caler définitivement l'affectation des actifs et des capitaux propres. Je vais m'y atteler en 2012 en collaboration avec Christelle et Muriel qui a rejoint le SNITPECT-FO depuis le 1er septembre. Elle a déjà suivi un stage de formation au logiciel « Ciel » pour bien maîtriser l'outil et apporter une expertise complémentaire.

En peu de temps Muriel a su trouver sa place, elle a mis au service du syndicat son énergie et son professionnalisme.

A ce stade de ce rapport, je tiens à remercier très chaleureusement Shami pour le travail qu'il a effectué auprès de nous. Il laisse une comptabilité solide, organisée. Il a largement participé à la construction de notre nouveau plan comptable et à sa mise en œuvre. Il a appris avec moi ce que signifie faire, défaire et refaire avec toujours beaucoup de gentillesse. Nous comptons sur lui dans les quelques mois à venir pour apporter un soutien à Muriel dans l'exercice de ses fonctions de comptable. Merci Shami, en mon nom et au nom du SNITPECT-FO. Vous avez passé huit ans avec nous. Notre collaboration aura été relativement courte mais ô combien agréable et confiante.

### L'exercice 2010

Le compte de trésorerie analytique présente un résultat en excédent de 5021,70 €, résultat qui est obtenu grâce à un montant des recettes enregistré de 377 581,41 € respectant l'objectif du projet de budget et un niveau de dépenses 372 559,71 €, en retrait par rapport au prévisions initiales, montant qui intègre une provision « par avance » de 25 000 € au titre de la campagne électorale CAP de 2011.

Je tiens à exprimer mes remerciements aux trésoriers et aux secrétaires de section qui ont œuvré à l'obtention de ce résultat qui ne doit cependant pas cacher un léger retrait du nombre des cotisations.

Si l'effort sur les rentrées doit être poursuivi, les sections doivent redoubler d'efforts pour continuer à développer la syndicalisation sur le terrain. Notre représentativité repose à la fois sur les résultats aux élections et sur le nombre d'adhérents.

Le projet de budget 2010 intégrait au titre des recettes l'emprunt relatif aux travaux dans les locaux du siège et les dépenses correspondantes. Ces travaux ayant été réalisés et payés intégralement en 2009, il y a lieu de rectifier ce projet de budget pour en permettre la comparaison sur des bases comparables et de le ramener à un montant prévisionnel de 378 000 € de recettes et 400 000 € de dépenses.

Les écarts les plus sensibles nécessitent des explications :

A2 : Charges, EdF, GdF : de nouveau les travaux de réfection du réseau d'assainissement envisagés ont été reportés au bénéfice de travaux plus urgents sur la charpente du bâtiment au niveau du cinquième étage. Les fonds disponibles ont été mobilisés à ce titre. Il y aura lieu de reconstituer totalement la couverture de ces travaux sur les exercices à venir. Une provision est prévue à cet effet en 2012.

A4 : Mobilier, réparations : outre le vol d'un ordinateur portable, un effort de modernisation du parc informatique a été engagé en 2010 (poste comptable notamment).

C : Publications : les recherches d'économies régulières de nos permanents

associées à une diffusion plus systématique par électronique ont permis de diminuer de façon substantielle les dépenses de publications.

D3 : Propagande : le projet de budget 2010 avait provisionné sur ce poste des sommes importantes et inhabituelles au regard des combats menés par notre syndicat. L'actualité aura été plus portée sur l'action que la propagande. Les économies réalisées sur ce poste permettent de provisionner 25 000 € au titre des élections CAP 2011, dépenses qui n'ont pas été anticipées au projet de budget de la même année (car le mandat a été écourté).

## Cotisations 2012

Nous avons proposé une pause sur le niveau des cotisations 2011 afin de nous laisser le temps de mesurer l'impact de la hausse des cotisations 2010. Le résultat montre l'intérêt de cette décision qui permet de retrouver un niveau de ressources satisfaisant. Pour 2012, le niveau des cotisations qui est soumis au vote du congrès présente une augmentation de 0,5 %, correspondant à l'évolution des salaires dans la fonction publique en 2010. L'augmentation est arrondie à l'euro inférieur. Elle est très symbolique, mais nécessaire.

Le maintien, sinon l'augmentation des ressources de notre syndicat, doit s'appuyer sur une progression du nombre d'adhérents. Nos devons tous nous y atteler.

## Le paiement électronique

Nous l'avons annoncé et nous l'avons mis en expérimentation en Ile de France. Le résultat est assez peu probant pour l'instant, d'une part par manque de connaissance de l'offre et par un dysfonctionnement du dispositif (refus fréquent). Nous rencontrons notre prestataire pour améliorer la fiabilité de notre site. Nous voulions mesurer la charge de travail du siège impliquée par le dispositif. Elle est non négligeable et indirectement proportionnelle au nombre de paiements. Je propose de reconduire l'expérimentation en 2012.

## Cotisations 2012

Groupes de cotisation	Grade FPE corps des ITPE	Echelons	Grade FPT Cadre d'emploi	Echelons	Grade FPE cors des IPEF	Echelons	Cotisations 2012			
							Part nationale	Timbres FO (montant fixé par l'UD*)	Part locale (montant fixé par la section)	Total
2	élèves						11			
3	ITPE	1-2	IT	1-2			95			
4	ITPE	3-4	IT IC CN	3-4 1	IPEF	1	143			
5	ITPE IDTPE	5-6 1	IT IP	5-6 1-2	IPEF	2-3	175			
6	ITPE IDTPE	7-8-9 2-3	IT IP	7-8-9 3-4	IPEF	4-5-6	201			
7	ITPE IDTPE IC2G IC1G	10-11 4-5 1-2 1	IT IP ICCN ICCE	10 5-6 7-8 1	IPEF ICPEF	7-8 1	233			
8	IDTPE IC2G IC1G	6-7 3-4 2-3	IP ICCN ICCE	7-8 9 2-3	IPEF ICPEF	9 2-3	264			
9	IDTPE IC2G IC1G	8 5-6 4-5	IP ICCN ICCE	9 10 4-5	IPEF ICPEF	10 4-5	291			
10	DDE IC1G	HE 6	ICCE	6-7	ICPEF IGPEF	6-7	301			
11	ITPE civil ou ITPE Hors administration 1 <sup>er</sup> niveau						163			
12	ITPE civil ou ITPE Hors administration 2 <sup>e</sup> niveau						233			
13	ITPE civil ou ITPE Hors administration 3 <sup>e</sup> niveau						301			
14	Retraité ITPE	IT					63			
15	Retraité IDTPE	IP-IC		IPC	IPEF - ICPEF - IGPEF			68		

\*Union départementale.

Réduction d'impôts : en 2012, vous pouvez déduire de vos impôts sur les revenus 66% des cotisations syndicales versées en 2011.

Votre charge nette n'est donc que de 34% des cotisations indiquées ci-dessus (et si vous êtes aux "frais réels", intégrez cette dépense dans ces frais).

## Résultat 2011 - Budget 2012

EUROS		Réel 2009	Budget 2010	Réel 2011	Budget 2012
<b>Charges d'exploitation</b>					
A0	Remboursements	3000,00	3 000,00	0,00	0,00
A1	Impôts, assurances	6698,70	7 000,00	7 678,69	8 000,00
A2	Charges,EDF,GDF	6659,56	25 000,00	12 944,61	18 000,00
A3	Téléphone	5969,42	7 500,00	5 834,77	7 500,00
A4	Mobilier, réparations	2323,30	127 000,00	4 175,84	5 000,00
A5	Fournitures de bureau	9114,69	8 500,00	8 487,23	8 500,00
A6	Timbres	3314,90	6 000,00	3 087,88	4 000,00
A7	Fichier informatique	1337,12	2 500,00	0,00	2 500,00
A8	Abonnements	1676,00	3 000,00	3 479,00	4 000,00
A	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>40 093,69</b>	<b>189 500,00</b>	<b>45 688,02</b>	<b>57 500,00</b>
B	<b>PERSONNEL</b>	<b>12 720,53</b>	<b>12 000,00</b>	<b>13 337,62</b>	<b>13 500,00</b>
C	<b>PUBLICATIONS</b>	<b>54 994,85</b>	<b>70 000,00</b>	<b>38 166,41</b>	<b>50 000,00</b>
D1	CE, Groupes de travail	33 351,51	35 000,00	31 632,13	30 000,00
D2	Bureau national	69 616,33	50 000,00	57 358,39	50 000,00
D3	Propagande	19 847,04	60 000,00	25 301,65	45 000,00
D4	Congrès	29 499,15	35 000,00	34 031,61	35 000,00
D6	AG des SD	16 499,49	0,00	10 675,31	15 000,00
D7	Fédérations	54 270,47	72 000,00	73 838,55	75 000,00
D	<b>ACTIONS SYNDICALES</b>	<b>223 083,99</b>	<b>252 000,00</b>	<b>232 837,64</b>	<b>250 000,00</b>
E	<b>RISTOURNE</b>	<b>0,00</b>	<b>500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Divers</b>					
F1	Divers	1627,51	1 500,00	600,00	6 300,00
F2	Imprévus	0,00	500,00	673,76	700,00
F3	Fonds de roulement	0,00	0,00	0,00	0,00
F4	Par avance	0,00	0,00	25 000,00	0,00
F	<b>DIVERS</b>	<b>1 627,51</b>	<b>2 000,00</b>	<b>26 273,76</b>	<b>7 000,00</b>
<b>Charges financières</b>					
P	Intérêts des emprunts	5 736,72		5 209,74	
	Capital emprunts	10 300,44		10 827,42	
	<b>TOTAL EMPRUNTS</b>	<b>16 037,16</b>	<b>16 000,00</b>	<b>16 037,16</b>	<b>16 000,00</b>
<b>Total dépenses</b>		<b>338 257,29</b>	<b>526 000,00</b>	<b>372 340,61</b>	<b>394 000,00</b>
<b>Résultats</b>		<b>-17 335,03</b>	<b>-22 000,00</b>	<b>5 240,80</b>	<b>0,00</b>
<b>Total général</b>		<b>320 922,26</b>	<b>504 000,00</b>	<b>377 581,41</b>	<b>394 000,00</b>
A	Cotis n	329 488,00	350 000,00	281 656,02	320 000,00
A	Cotis n	281 656,02	350 000,00	326 557,80	360 000,00
B	Cotis n-1	29 698,42	20 000,00	47 274,00	30 000,00
A+B	<b>COTISATIONS</b>	<b>311 354,44</b>	<b>370 000,00</b>	<b>373 831,80</b>	<b>390 000,00</b>
D1	Remboursement	2 387,20	3 000,00	2 700,00	3 000,00
D2	Divers	6 657,69	129 000,00	0,00	
D3	Intérêts	522,93	2 000,00	1 049,61	1 000,00
D	<b>ACCIDENTELLES</b>	<b>9 567,82</b>	<b>134 000,00</b>	<b>3 749,61</b>	<b>4 000,00</b>
E	<b>PUBLICATIONS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total recettes</b>		<b>320 922,26</b>	<b>504 000,00</b>	<b>377 581,41</b>	<b>394 000,00</b>